



**BUREAU
VERITAS**

Notified Body No 406 under Directive
88/378/EEC – Safety of Toys
Organisme notifié sous le numéro 406
Selon la directive 88/378/EEC – Sécurité des jouets

Page 1 of 1

CERTIFICATE OF COMPLIANCE
Certificat de Conformité

| | | | |
|---|--|--|--------------------|
| (*)CLIENT: | LEARNING WRAP-UPS INC | | |
| TEST REPORT NUMBER: RAPPORT D'ESSAIS N° | (5207)246-1391(Revision) | DATE OF ISSUANCE: DATE DU CERTIFICAT | OCTOBER 05, 2007 |
| SAMPLE REFERENCE NO: REFERENCE DE L'ECHANTILLON | LWU-K-ADD / LWU-K-MUL | DATE RECEIVED: DATE DE RECEPTION | SEPTEMBER 14, 2007 |
| ASSORTMENT NO.: NUMÉRO D'ASSORTIMENT | N/A | CLIENT REFERENCE NO.: NUMÉRO DE RÉFÉRENCE CLIENT | N/A |
| SAMPLE DESCRIPTION: DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON | PLASTIC KEY SHAPE WRAP UPS 1.) GREEN 2.) YELLOW | | |
| APPLIED STANDARDS: NORMES APPLIQUEES | EN 71 PT.1-05 MECHANICAL HAZARDS (1-6) EN 71 PT.2 FLAMMABILITY EN 71 PT.3 HEAVY METALS CONTENT | | |

Based on the test results and conclusions contained in the above mentioned test report, and following the Mutual Recognition Agreement (MRA) between HOKLAS and COFRAC, we consider that the tested sample complies with the above listed European standards.

Selon les résultats d'essais et les conclusions contenus dans le rapport d'essais mentionné ci-dessus et suite à l'agrément de reconnaissance mutuel entre HOKLAS et COFRAC, nous considérons que l'échantillon soumis aux essais est conforme aux exigences des normes européennes listées ci-dessus.

BUREAU VERITAS HONG KONG LIMITED



Lau Wing Kit, Keff
Director
Toys and Juvenile Products Department

KL/tc

The document was prepared and checked by Bureau Veritas Hong Kong Limited as a delegation of signature from Bureau Veritas Consumer Products Services (France) based on ISO17025 under BVCPS Quality Management System.

BUREAU VERITAS
CONSUMER PRODUCTS SERVICES (FRANCE)
Rue John Hadley - BP 20431
59658 Villeneuve d'Ascq cedex, France
Tél. (33) 03 20 46 34 56
Fax (33) 03 20 46 99 06
www.cps.bureauveritas.com

Nos rapports d'essais et nos courriers sont réservés à l'usage exclusif de leurs destinataires. Toutes copies ou reproductions des rapports et des courriers à quelque autre partie ou entité, l'utilisation de notre nom ou marque ne peuvent se faire qu'avec notre accord écrit préalable. Nos rapports sont limités aux échantillons identifiés, soumis aux essais. Les résultats des essais ne sont pas nécessairement indicatifs, caractéristiques ou représentatifs de la qualité statistique du lot de provenance de l'échantillon, ni de produits apparemment semblables ou identiques, à moins que cela ne soit spécifiquement et formellement noté. Nos rapports incluent tous les essais demandés par le client ainsi que leurs résultats. Le client dispose d'un délai de 30 jours à compter de la réception de ce rapport d'essais pour faire effectuer des essais supplémentaires ou pour nous signaler par écrit toute omission du rapport. Cet écrit spécifiera le ou les points de contestation. Si le client ne se manifeste pas dans le délai prescrit, ceci constituera de sa part une acceptation sans réserve du rapport complet, des essais réalisés et de l'exactitude du contenu du rapport.

SARL au capital de 7700 € - RCS Roubaix-Tourcoing B 380 226 795

ADM 3907



**BUREAU
VERITAS**

Notified Body No 406 under Directive
88/378/EEC – Safety of Toys
Organisme notifié sous le numéro 406
Selon la directive 88/378/EEC – Sécurité des jouets

Page 1 of 1

CERTIFICATE OF COMPLIANCE
Certificat de Conformité

| | | | |
|---|--|--|------------------|
| CLIENT: | LEARNING WRAP-UPS INC | | |
| TEST REPORT NUMBER: RAPPORT D'ESSAIS N° | (5207)246-1388 | DATE OF ISSUANCE: DATE DU CERTIFICAT | OCTOBER 15, 2007 |
| SAMPLE REFERENCE NO: REFERENCE DE L'ECHANTILLON | LP-B100 | DATE RECEIVED: DATE DE RECEPTION | OCTOBER 09, 2007 |
| ASSORTMENT NO.: NUMÉRO D'ASSORTIMENT | N/A | CLIENT REFERENCE NO.: NUMÉRO DE RÉFÉRENCE CLIENT | N/A |
| SAMPLE DESCRIPTION: DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON | LEARNING PALETTE BASE W/LID | | |
| APPLIED STANDARDS: NORMES APPLIQUEES | EN 71 PT.1-05 MECHANICAL HAZARDS (1-7) EN 71 PT.2 FLAMMABILITY EN 71 PT.3 HEAVY METALS CONTENT | | |

Based on the test results and conclusions contained in the above mentioned test report, and following the Mutual Recognition Agreement (MRA) between HOKLAS and COFRAC, we consider that the tested sample complies with the above listed European standards.

Selon les résultats d'essais et les conclusions contenus dans le rapport d'essais mentionné ci-dessus et suite à l'agrément de reconnaissance mutuel entre HOKLAS et COFRAC, nous considérons que l'échantillon soumis aux essais est conforme aux exigences des normes européennes listées ci-dessus.

BUREAU VERITAS HONG KONG LIMITED



Lau Wing Kit, Keff
Director
Toys and Juvenile Products Department

KL/tc

The document was prepared and checked by Bureau Veritas Hong Kong Limited as a delegation of signature from Bureau Veritas Consumer Products Services (France) based on ISO17025 under BVCPs Quality Management System.

BUREAU VERITAS
CONSUMER PRODUCTS SERVICES (FRANCE)
Rue John Hadley - BP 20431
59658 Villeneuve d'Ascq cedex, France
Tél. (33) 03 20 46 34 56
Fax (33) 03 20 46 99 06
www.cps.bureauveritas.com

Nos rapports d'essais et nos courriers sont réservés à l'usage exclusif de leurs destinataires. Toutes copies ou reproductions des rapports et des courriers à quelque autre partie ou entité, l'utilisation de notre nom ou marque ne peuvent se faire qu'avec notre accord écrit préalable. Nos rapports sont limités aux échantillons identifiés, soumis aux essais. Les résultats des essais ne sont pas nécessairement indicatifs, caractéristiques ou représentatifs de la qualité statistique du lot de provenance de l'échantillon, ni de produits apparemment semblables ou identiques, à moins que cela ne soit spécifiquement et formellement noté. Nos rapports incluent tous les essais demandés par le client ainsi que leurs résultats. Le client dispose d'un délai de 30 jours à compter de la réception de ce rapport d'essais pour faire effectuer des essais supplémentaires ou pour nous signaler par écrit toute omission du rapport. Cet écrit spécifiera le ou les points de contestation. Si le client ne se manifeste pas dans le délai prescrit, ceci constituera de sa part une acceptation sans réserve du rapport complet, des essais réalisés et de l'exactitude du contenu du rapport.

SARL au capital de 7700 € - RCS Roubaix-Tourcoing B 380 226 795

ADM 3907